

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_004_2018

Composition de la commission d'appel d'offres

L'an deux mille dix-huit et le neuf avril, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Claude ALIBERT, André BOUDES, Lionel CAYRON, Gil CLOIX, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Paul DUMOUSSEAU, Hubert GRANIER, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Bernard POURQUIÉ, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL, Henri REGORD, Jean-Claude SALEIL, Michel VIEILLEDENT

Étaient présents sans voix délibérative : Irène LEBEAU, Alain ROUGET, Régis VALGALIER

Secrétaire de séance : Pierre PANTANELLA

Date de convocation : 3 avril 2018

| | | |
|------------------------------------|---------------|----------------|
| Délégués du comité syndical | | |
| En exercice : 20 | Présents : 18 | Pouvoirs : 0 |
| Résultat du vote | | |
| Pour : 18 | Contre : 0 | Abstention : 0 |

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1414-2 et L. 1411-5 indiquant que la commission d'appel d'offres est composée par l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, et qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires ;

Décide que cette commission se réunira également dans le cadre des marchés à procédure adaptée (MAPA) ;

Procède, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants devant composer la commission d'appel d'offres (CAO), les modalités suivantes :

Jean-Luc AIGOUY, président, propose la candidature des délégués suivants :

- André BOUDES, Paul DUMOUSSEAU, Hubert GRANIER, Madeleine MACQ et Pierre PANTANELLA en tant que membres titulaires ;
- Lionel CAYRON, Patrick CONTASTIN, Guy PUEL, Jean-Claude SALEIL et Régis VALGALIER en tant que membres suppléants.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé au vote à main levée.

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité.

Sont proclamés membres de la CAO (par ordre alphabétique), André BOUDES, Paul DUMOUSSEAU, Hubert GRANIER, Madeleine MACQ et Pierre PANTANELLA en tant que membres titulaires, Lionel CAYRON, Patrick CONTASTIN, Guy PUEL, Jean-Claude SALEIL et Régis VALGALIER en tant que membres suppléants.
Le président complète la composition de la CAO.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT
TARN
AMONT

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 12 / 04 / 2018
et publié ou notifié
le 16 / 04 / 2018

Sous-Préfecture
de FLORAC (Lozère)
REÇU le 12 AVR. 2018

Le président, Jean-Luc Aigouy



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT
TARN
AMONT